

Réf: Dossier N° 113452

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE DE GENIE CIVIL » en
abrégé « SNGC »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME
TRANCHE, NON LOIN DE LA SODECI, Lot 3192, Ilot 260

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 29/06/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE DE GENIE CIVIL »
en abrégé « SNGC »

Objet : ETUDES ET TRAVAUX GENIE CIVIL, BATIMENT ET TRAVAUX PUBLIC, HYDRAULIQUE, ASSAINISEMENT, VOIRIE ET RESEAU DIVERS, IMMOBILIER, AMENAGEMENT FONCIER, ETUDES ET CONCEPTIONS DE PLAN

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE, NON LOIN DE LA SODECI, Lot 3192, Ilot 260

Dirigeant(s) : M OUATTARA ZANA DRISSA (GÉRANT), M TOURE
ABDOUL RAZACK (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03853 du 07/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30542/GTCA/RC/2022 du 07/07/2022

